



DEAD DONKEYS FEAR NO HYENAS

Thématique : Les accaparements de terres

Objectif pédagogique : Sensibiliser au problème de l'accaparement des terres et de l'insécurité foncière, qui concerne des centaines de millions de paysans dans le monde. Faire comprendre que l'idée de "développement" sert régulièrement de couverture aux industriels et financiers qui accaparent les ressources des pays du Sud.

FICHE TECHNIQUE DU FILM

Résumé du film : L'Éthiopie est l'une des zones agricoles dont le potentiel, en termes de rendements, est le plus haut du monde. Avec le consentement de l'Union européenne ou de la Banque mondiale, le gouvernement éthiopien loue à des investisseurs étrangers privés des millions d'hectares de terres prétendument non utilisés, mais qui sont en réalité habités par des populations locales. Une fois rachetées, ces terres sont consacrées à la production de denrées destinées aux exportations, bien loin de l'Afrique, alors que la population éthiopienne reste dépendante de centaines de tonnes d'aide alimentaire délivrées par avion. Ainsi, depuis quelques années, l'Éthiopie est le théâtre des expulsions forcées les plus massives de l'histoire moderne. Des milliers d'agriculteurs se trouvent dépossédés de leurs moyens de subsistance et les protestataires sont violemment réprimés par le gouvernement. Dos au mur, les victimes de ces abus se mobilisent sans relâche, car selon leur dicton : « les ânes morts ne craignent pas les hyènes ».

Réalisation : Joakim Demmer

Année : 2017

Bande-annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=6qa3iL40Sks>

Pays : États-Unis

Langue : Anglais (sous-titres français)

Durée : 80 min



ANIMATION AVANT LA PROJECTION :

TESTEZ LES CONNAISSANCES DU PUBLIC (10 minutes)

QUIZ DE CONNAISSANCE

QUESTION : Aujourd'hui, comment est répartie la propriété des terres agricoles dans le monde ?

- a) 3% des fermes possèdent 50% des terres agricoles.
- b) 22% des fermes possèdent 50% des terres agricoles.
- c) 39% des fermes possèdent 50% des terres agricoles.

3% des plus grandes fermes contrôlent 50% des terres agricoles. De même, 1% des fermes contrôlent 20% des terres agricoles, tandis que 80% des plus petites exploitations n'en possèdent que 14,5%. Ces chiffres témoignent du très haut taux d'inégalité d'accès à la terre dans le monde agricole.

QUESTION : Quel pourcentage des terres agricoles du monde possèdent les 1,6 milliard de femmes paysannes ? 2% ? 17% ? 34% ?

Seuls 2% des terres agricoles sont détenues par 1,6 milliard de femmes paysannes. Les femmes comptent parmi les premières victimes des logiques inégalitaires des systèmes alimentaires, traditionnels comme industrialisés.

QUESTION : Au cours de ces 20 dernières années, quelle est la superficie de terres cultivables qui a été acquise par des investisseurs étrangers en Afrique sub-saharienne ? L'équivalent de la superficie de la Belgique ? De la France ? Du Canada ?

L'équivalent du territoire de la France. Plus de 60 millions d'hectares de terres africaines, soit 5% des terres africaines cultivables, ont été acquis par des investisseurs étrangers durant ces 20 dernières années.

VRAI OU FAUX ?

QUESTION : Dans les pays du Sud, les rachats de terres par des investisseurs étrangers stimulent la production agricole et permettent donc de lutter contre la faim. Vrai ou faux ?

Il est vrai que deux tiers des transactions foncières agricoles avec des investisseurs étrangers ont lieu dans des pays où la faim est un grave problème. Mais plus de 60 % de la production des terres rachetées est destinée à l'exportation. Par ailleurs, de moins en moins de terres rachetées sont utilisées pour produire des aliments. Beaucoup sont au contraire dédiées à la production d'agrocarburants à destination des pays les plus riches.

QUESTION : Les populations qui habitent sur des terres depuis des centaines d'années sont juridiquement reconnues comme propriétaires de celles-ci. Vrai ou faux ?

Dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, par exemple, la majorité des paysans ne détiennent aucun droit de propriété sur le sol qui soit reconnu et protégé par l'État. Cet état de fait facilite l'acquisition de terres par des investisseurs étrangers, qui ne s'embarassent souvent pas d'obtenir l'accord des habitants.



METHODE DES CASQUETTES

CONSIGNES : Dans l'ordre proposé ci-dessous, donnez successivement la parole aux différentes casquettes. Répartissez à l'avance les 6 "casquettes" proposées ci-dessous entre tous les participants (en distribuant par exemple des papiers de couleurs différentes). Pour un groupe de plus de 20 personnes, l'attribution préalable des rôles n'est pas obligatoire : vous pouvez laisser les participants choisir leur casquette au fil de la discussion.

CASQUETTE DES ÉMOTIONS (ROUGE)

La personne exprime à chaud ses émotions et son ressenti (personnel ou en s'imaginant à la place des personnages du film)

CASQUETTE DE L'ANALYSE (JAUNE)

La personne résume de manière factuelle et descriptive les grandes lignes de la situation complexe qui est présentée dans le film (sans exprimer son avis, ni son ressenti). Voici les faits centraux à ne pas omettre dans la discussion :

- **Les États européens et la Banque mondiale jouent un rôle dans les accaparements de terres.** Ils encouragent en effet les gouvernements africains (comme l'Éthiopie) à concéder des millions d'hectares de terres à des investisseurs privés étrangers, notamment en encourageant des réformes des lois sur les investissements. Ces concessions sont octroyées "pour encourager le développement".
- **Les acquisitions de terres servent les intérêts financiers des investisseurs et ne bénéficient pas aux populations locales.** En effet, ces accaparement de terres provoquent souvent l'expulsion des populations locales qui y habitent, sans concertation ni compensation. De surcroît, les terres accaparées par les investisseurs étrangers sont utilisées pour produire des denrées destinées à l'exportation, et non pas pour nourrir la population locale, qui est pourtant fortement affectée par la faim.

CASQUETTE DES SOLUTIONS (VERT)

La personne évoque toutes les solutions qui lui viennent à l'esprit pour résoudre la situation problématique exposée dans le film. Voici quelques idées pour compléter la discussion au besoin :

- **Concernant le rôle joué par la Banque mondiale :** Il faut imposer une plus grande transparence et un plus grand contrôle démocratique sur les investissements de la Banque mondiale et de l'État belge. C'est ce que réclamait la campagne "Tous trompés" menée en 2015 par SOS Faim.
- **Concernant le rôle joué par l'État belge :** Les citoyens belges doivent exiger que la Belgique cesse de financer les entreprises impliquées dans des accaparements de terres (telles que Socfin ou Feronia) et qu'elle garantisse les droits des communautés locales touchées par ces investissements.
- **Concernant l'expulsion des populations locales :** Il faut que les citoyen.nes des pays concernés se mobilisent pour renforcer les droits fonciers des populations locales, dans les constitutions et les lois, afin de rendre les accaparements légalement plus difficile à opérer. Il faut également que les gouvernements se conforment à leur engagements internationaux en termes de droits humains.

CASQUETTE DU PESSIMISME (NOIR)

La personne énonce toutes les difficultés, freins, risques et faiblesses des solutions qui ont été évoquées. Voici quelques idées pour compléter la discussion au besoin :

- **Concernant l'imposition d'une transparence à la Banque mondiale :** Certes, la Belgique est actionnaire de la Banque mondiale. Mais dans la mesure où son pouvoir d'influence est proportionnel à ses parts, celui-ci reste très réduit par comparaison avec les grandes puissances économiques.
- **Concernant le contrôle des investissements de l'État belge :** Les enjeux des investissements à l'étranger sont souvent très techniques, peu connus des citoyens belges et trouvent difficilement place dans le débat public, ce qui limite l'ampleur de la mobilisation citoyenne sur ces questions.
- **Concernant le renforcement des droits fonciers :** Les accaparements de terres se font souvent sous le couvert d'une classe dirigeante corrompue (ou liée aux secteurs économiques bénéficiaires) qui fait peu de cas des lois et des droits des populations.

CASQUETTE DE L'OPTIMISME (BLANC)

La personne énonce tous les avantages et raisons qui font que la mise en place de ces solutions peut fonctionner et qui permettent de rester optimiste. Voici quelques idées pour compléter la discussion au besoin :

- **Concernant l'imposition d'une transparence à la Banque mondiale :** La campagne menée par SOS Faim en 2015 montre que la mobilisation citoyenne peut avoir un impact : le gouvernement belge s'était engagé à institutionnaliser et systématiser le reportage devant les parlementaires et la société civile.
- **Concernant le contrôle des investissements de l'État belge :** Le développement de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire permet d'élargir le champ des préoccupations des citoyens européens et de créer les conditions propices au débat public sur les enjeux globaux, tels que celui des accaparements de terres.
- **Concernant le renforcement des droits fonciers :** De plus en plus d'associations travaillent à informer les populations menacées sur les moyens juridiques qui sont à leur disposition pour se défendre face aux investisseurs étrangers. Il existe aussi des textes ambitieux de droit international comme les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, adoptées par la FAO. Enfin, les coopératives foncières (comme Terre-en-vue en Belgique) sont une piste encourageante pour garantir l'accès des paysans à la terre, face à la libéralisation du marché foncier.

CASQUETTE DE LA SYNTHÈSE (BLEU)

La personne synthétise en quelques phrases les principales idées de la discussion et les conclusions qui en ressortent.



CONSIGNES : Si vous peinez à trouver des questions à poser à votre intervenant, voici quelques idées. Veillez à demander au préalable l'avis de l'intervenant sur les questions qui lui seront posées. Pour des idées de contacts, n'hésitez pas à nous solliciter (jva@sosfaim.org ; nba@sosfaim.org).

DISCUSSION AVEC UN EXPERT (chercheur, ONG)

QUESTION : Le film souligne tout particulièrement le rôle de la Banque Mondiale dans les accaparements de terres en Afrique. Que pouvez-vous nous dire sur le fonctionnement de cette institution ? L'État belge a-t-il un pouvoir de contrôle sur les investissements de la Banque mondiale ?

QUESTION : En dehors de la Banque Mondiale, l'État belge joue-t-il aussi un rôle dans cette problématique ? On peut notamment penser aux diverses accusations qu'on entend en ce sens à l'égard de sociétés comme Socfin ou Feronia, qui bénéficient indirectement des investissements de la coopération au développement belge. On peut aussi penser au rôle indirect que jouent certaines banques privées belges comme ING. Voyez-vous d'autres cas ?

QUESTION : Les gouvernements africains peuvent également être tenus responsables. Comment se fait-il que, alors que les pays d'Afrique sont déficitaires dans leur production alimentaire, leurs gouvernements continuent de concéder des terres à des sociétés étrangères qui les dédient à l'exportation ?

QUESTION : La majeure partie des populations rurales africaines ne disposent d'aucun acte de propriété privé sur leurs terres. C'est le droit coutumier qui est d'application, mais son statut reste fragile et ambigu. Est-ce qu'à l'heure actuelle, certains états vont tout de même vers un renforcement des droits des populations rurales sur leurs terres ? Ou d'autres dispositifs légaux garantissent-ils la sécurité foncière de ces populations ?

QUESTION : Ici en Belgique, est-ce qu'on peut également parler de cas d'accaparements de terres ? Des protestations ont par exemple été émises par le secteur agricole contre Colruyt, qui acquiert de grandes surfaces cultivables dans le pays. On entend également que la Région bruxelloise compte racheter des terres dans le Brabant flamand et dans le Brabant wallon pour, selon elle, "préserver la biodiversité et favoriser une agriculture locale". Dans ces cas-ci, peut-on parler d'accaparement de terres ou non ?

QUESTION : Face à ces problèmes d'accaparement de terres et d'inégalités d'accès à la terre que rencontrent les agriculteurs, au Nord comme au Sud, que peuvent faire les citoyens pour améliorer les choses ?

DISCUSSION AVEC UN AGRICULTEUR (ou membre de Terre en vue)

QUESTION : Pouvez-vous en quelques mots nous présenter votre ferme et nous dire sur combien d'hectares vous produisez ?

QUESTION : De quel type de droits jouissent les agriculteurs belges sur la terre qu'ils cultivent ? Dans le cas des agriculteurs que vous connaissez, par exemple, qu'est-ce qui est le plus commun : ont-ils acheté leur terre, en ont-ils hérité, ou est-ce qu'ils la louent ?

QUESTION : Ici en Belgique, est-ce facile pour un jeune agriculteur de trouver un terrain pour se lancer ? Qu'est-ce qui pose problème ?

QUESTION : Via sa filiale Agripartners, Colruyt rachète des terres agricoles dans l'objectif annoncé - je cite - "de réancrer son offre au niveau local" et "de relocaliser sa production". Pourquoi est-ce qu'en entendant cela, beaucoup d'agriculteurs grincent des dents ?

QUESTION : Aujourd'hui, quelles sont les initiatives qui visent à tempérer les inégalités d'accès à la terre, en Belgique et en Europe ?

QUESTION : Selon vous, que faudrait-il faire, au niveau politique, pour résoudre ces problèmes d'accès à la terre ?



COMPLÉMENTS

RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéo du Dessous des cartes : *Compétition pour les terres arables* (<https://www.youtube.com/watch?v=nOP-pLviZeQM>)

Vidéo d'Oxfam Magasins du Monde : *L'accès à la terre en Belgique : des chiffres qui en disent long* (<https://www.facebook.com/watch/?v=10155332133715323>)

Livre de Cécile Cazenave : *Terres à vendre* (<https://www.editionsintervalles.com/catalogue/terres-a-vendre/>)

Numéro 129 de Défis Sud : *Banque mondiale : erreur sur la marchandise* (<https://www.sosfaim.be/banque-mondiale-erreur-sur-la-marchandise/>)

Rapport de FIAN : *Accaparements de terres et droits humains : le rôle des acteurs européens à l'étranger* (http://www.fian.org/fileadmin/WEB_Fr.pdf)

Rapport de GRAIN : *Accaparement mondial des terres agricoles en 2016 : ampleur et impact* (<https://grain.org/media/W1siZiIsIjIwMTYvMDcvMTEvMTIhMTFfMTBfNTFfQXRHX0xhbmRncmFiX2RIYWxzX0ZSX2ZpbmFsLnBkZiJdXQ>)



PARTANT.E POUR REMETTRE LE COUVERT ?

Planifiez une seconde séance de ciné-débat ! Tous les Kits de projection Alimenterre sont disponibles sur le site du festival : <https://festivalalimenterre.be/kits-de-projection/>

Soyalism (2019) La surproduction industrielle de viande	Thank you for the rain (2017) L'inertie politique face au dérèglement climatique
Une fois que tu sais (2020) L'impasse du système industriel	Sur le Champ ! (2020) L'alternative agroécologique
L'empire de l'or rouge (2018) La mondialisation et l'emprise des multinationales	Le cercle du poison (2017) Les dangers des pesticides
La Planète Lait (2017) Le système productiviste européen	Uar (2020) La vulnérabilité des agriculteurs face au réchauffement climatique
Quand les tomates rencontrent Wagner (2020) Le dépeuplement rural	

Proposez d'autres animations à votre public ! Plus d'informations sur l'offre pédagogique de SOS Faim : <https://www.sosfaim.be/category/ressources-pedagogiques/>

CONTACT

Pour toute question ou demande de conseils, contactez **Nicolas Barla** (nba@sosfaim.org) ou **Julie Van der Kar** (jva@sosfaim.org)

